



HAL
open science

Dépôts d'animaux en contexte funéraire dans le secteur Carnute au second âge du Fer. Les découvertes de Chevilly “ Pièce de Chameul ” et d'Orléans “ 8-10 rue Porte Madeleine ”, Loiret

Grégory Bayle, David Josset, Pascal Joyeux

► To cite this version:

Grégory Bayle, David Josset, Pascal Joyeux. Dépôts d'animaux en contexte funéraire dans le secteur Carnute au second âge du Fer. Les découvertes de Chevilly “ Pièce de Chameul ” et d'Orléans “ 8-10 rue Porte Madeleine ”, Loiret. BÉdÉ (I.), DÉtante (M.) éd. – Rencontre autour de “ l'animal en contexte funéraire ”, Saint-Germain-en-Laye, les 30 et 31 mars 2012. Saint-Germain-en-Laye: Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire, pp.53-62, 2014, 9782954152615. hal-02995049

HAL Id: hal-02995049

<https://hal.science/hal-02995049>

Submitted on 8 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire

Rencontre organisée par

Ilona BEDE, Cécile BUQUET-MARCON, Magali DETANTE, Daniel PERRIER
pour le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Financée par

Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
Le Musée d'archéologie nationale

Ouvrage conçu et réalisé par

Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Financé par

L'Inrap
Le Ministère de la Culture et de la Communication
L'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

© Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
Musée d'archéologie nationale
Château de Saint Germain
Place Charles de Gaulle
F-78105 Saint-Germain-en-Laye cedex
ISBN : 9782954152615

Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire

Actes de la Rencontre de Saint-Germain-en-Laye
des 30 et 31 mars 2012

Sous la direction de
Ilona BEDE et Magali DETANTE

Avec la collaboration de
Cécile BUQUET-MARCON

Comité scientifique :

Armelle ALDUC-LEBAGOUSSE (CNRS, UMR 6273 CRAHAM),
Rose-Marie ARBOGAST (CNRS, UMR 7044),
Frédérique BLAIZOT (Inrap, UMR 5199 PACEA),
Patrice BRUN (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 8215 Trajectoires),
Alain DIERKENS (Université Libre de Bruxelles),
Sylvie DUCHESNE (Inrap, UMR 5288 AMIS),
Carole FERRET (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale),
Henri-Paul FRANCFORT (CNRS, UMR 7041 ArScAn),
Sébastien LEPETZ (CNRS, MNHN, UMR 7209),
† Alain TESTART (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale).

Comité de lecture :

Armelle ALDUC-LEBAGOUSSE (CNRS, UMR 6273 CRAHAM),
Rose-Marie ARBOGAST (CNRS, UMR 7044),
Ilona BEDE (Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée),
Frédérique BLAIZOT (Inrap, UMR 5199 PACEA),
Patrice BRUN (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 8215 Trajectoires),
Cécile BUQUET-MARCON (Inrap, UMR 5199 PACEA),
Louis CHAIX (Muséum d'histoire naturelle de Genève, Département d'archéozoologie),
Olivier COTTÉ (Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT),
Magali DETANTE (Inrap),
Alain DIERKENS (Université Libre de Bruxelles),
Sylvie DUCHESNE (Inrap, UMR 5288 AMIS),
Carole FERRET (CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale),
Henri-Paul FRANCFORT (CNRS, UMR 7041 ArScAn),
Sébastien LEPETZ (CNRS, MNHN, UMR 7209),
Daniel PERRIER (Musée d'archéologie nationale, École du Louvre),
Olivier PUTELAT (PAIR, UMR 7041 ArScAn Archéologies Environnementales).

Maquette et mise en page
Martine MOERMAN, Inrap

Couverture et graphisme
Florence TANE, Inrap

Secrétariat de rédaction
Ilona BEDE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée
Magali DETANTE, Inrap

Traduction
Juliette MICHEL, Chronoterre
Ilona BEDE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; UMR 8167 Orient et Méditerranée

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations. Ils garantissent le Gaaf contre tout recours ou action de tiers dont les droits d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non.

SOMMAIRE

Introduction

Ilona BEDE, Magali DETANTE et Cécile BUQUET-MARCON L'animal en contexte funéraire	11-14
--	-------

De la Préhistoire à la fin du Néolithique

Nadia CAVANHIÉ L'Ours et l'Homme préhistorique : liés jusque dans la mort ? L'exemple de la possible tombe d'ours du site de Regourdou (Dordogne).	17-23
--	-------

Luc VERGNAUD, Rose-Marie ARBOGAST et Anthony DENAIRE Le site de Wittenheim « Le Moulin » (Haut-Rhin) et les dépôts animaux dans les inhumations en fosses circulaires du Néolithique récent en Alsace.	25-32
---	-------

Les âges des Métaux en Gaule

Hélène FROQUET-UZEL et Frédéric POUPON Les vestiges fauniques issus des ensembles funéraires du Bronze final I-IIa du Gâtinais (Loiret) : nature et fonction.	35-44
--	-------

Laurent FOURNIER et Magali DETANTE Une structure particulière associant un homme et plusieurs animaux à Chilleurs-aux-Bois (Loiret).	45-52
--	-------

Grégory BAYLE, David JOSSET et Pascal JOYEUX Dépôts d'animaux entiers en contexte funéraire dans le secteur Carnute au second âge du Fer. Les découvertes de Chevilly « Pièces de Chameul » et d'Orléans « 8-10 rue Porte Madeleine » (Loiret).	53-62
--	-------

Sébastien CHEVRIER, avec la collaboration de Carole FOSSURIER, Dominique LALAI et Julian WIETHOLD Des animaux et des hommes inhumés dans une fosse à Villemanoche (Yonne) : un cas particulier de pratiques funéraires au second âge du Fer dans le Sénonais.	63-84
--	-------

Sylvain RENO Les offrandes animales au second âge du Fer dans la périphérie de Reims. (Marne)	85-93
--	-------

Le monde méditerranéen antique

Stéphanie PORCIER L'animal sacré en Égypte ancienne, médium entre les vivants et les morts : un témoignage du Nouvel Empire.	97-101
--	--------

Aurélie AUBIGNAC
Les dépôts d'équidés et de canidés complets dans les tombes crétoises du premier âge du Fer. 103-110

Wolf-Rüdiger TEEGEN
A dog in a human multiple burial from Roman Pergamon. Discussion of a recent discovery in the light of the osteological, archaeological and historical evidence.
Un chien mis au jour dans une sépulture multiple d'époque romaine, à Pergame. Discussion sur une découverte récente au regard des données anthropologiques, archéologiques et historiques 111-121

La Gaule romaine

Marielle DELÉMONT et Frédéric POUPON
Dépôts particuliers dans une sépulture à crémation du I^{er} siècle après J.-C. de l'ensemble funéraire du Rio, parcelle des « Palais », à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). 125-131

Aurélien PIOLOT et Vincent HINCKER
Dépôts carnés dans une sépulture aristocratique du II^e siècle après J.-C. cité des Viducasses : approche taphonomique et interprétation socioculturelle. 133-143

Anne-Sophie VIGOT, Sébastien LEPETZ, Perrine GAMBIER, May COUSSIRAT et Lucie CHRISTIN
Des animaux et des hommes sur le site antique de Louvres (Val d'Oise). 145-151

Du premier au second Moyen Âge

Françoise PASSARD-URLACHER, avec la contribution de Claude OLIVE
Des dépôts animaliers dans les tombes : de la nourriture... pas seulement. L'exemple de la nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs) dans le contexte de la Bourgogne franque (VI^e-VII^e siècle après J.-C.). 155-164

Olivier PUTELAT, Madeleine CHÂTELET, Annamaria LATRON-COLECCHIA et Hélène RÉVEILLAS
Les dépôts alimentaires animaux de la nécropole mérovingienne d'Eckwersheim « Burgweg links » (Bas-Rhin). 165-181

Sylvie DUCHESNE, Hélène MARTIN, Sylvie JULIEN, Sacha KACKI et Patrice GEORGES
Des sépultures animales à Marsan (Gers) ? 183-191

À travers les steppes d'Eurasie

Élise LUNEAU
Les dépôts funéraires animaliers de la civilisation de l'Oxus : diversité et singularité du rapport entre l'animal et la mort en Asie centrale méridionale à l'âge du bronze (2300-1500 avant n.è.). 195-209

Ilona BEDE
Le cheval dans les rites funéraires de la période avaro : une forme d'individuation ? (fin VI^e-début IX^e siècle après J.-C. ; Bassin des Carpates). 211-225

Sylvie DUCHESNE, Dariya NIKOLAEVA, Patrice GÉRARD et Éric CRUBÉZY
Rites funéraires et chevaux : exemple de la Iakoutie (XV^e-XIX^e siècles, Sibérie orientale). 227-238

Carole FERRET
Des chevaux qui accompagnent les morts en Asie intérieure. 239-250

Représentation et Épistémologie

Pierre-Yves BALUT

« *Cadeau, meuble et sacrifice* ». 253-255

Conclusion

François POPLIN

Conclusion anthropozoologique, taphonomique, oryctologique. 259-262

Auteurs et intervenants

..... 265

DÉPÔTS D'ANIMAUX ENTIERS EN CONTEXTE FUNÉRAIRE DANS LE SECTEUR CARNUTE AU SECOND ÂGE DU FER. LES DÉCOUVERTES DE CHEVILLY « PIÈCE DE CHAMEUL » ET D'ORLÉANS « 8-10 RUE PORTE MADELEINE » (LOIRET)

Grégory BAYLE¹, David JOSSET², Pascal JOYEUX³

¹ Inrap-CIF, Chartres ; UMR 7324 ; gregory.bayle@inrap.fr

² Inrap-CIF, Saint-Cyr-en-Val ; UMR 8546 ; david.josset@inrap.fr

³ Inrap-CIF, Saint-Cyr-en-Val ; pascal.joyeux@inrap.fr

Les dépôts d'animaux en contexte funéraire gaulois sur le territoire des Carnutes sont rares (Marion *et al.* 2011). Deux récentes découvertes témoignent cependant de cette pratique (*fig. 1*). La première se situe à Chevilly, un établissement rural occupé du IV^e au début du I^{er} siècle avant J.-C., accompagné d'une nécropole en fonction du III^e au début du I^{er} siècle avant J.-C. La seconde est à Orléans, une agglomération dont l'origine remonte au moins au II^e siècle avant J.-C. Elle est connue plus tardivement, au travers des écrits de la *Guerre des Gaules*, comme l'oppidum de *Cenabum*. Les sépultures présentées ont été déposées entre le II^e siècle et le tout début du I^{er} siècle avant J.-C.

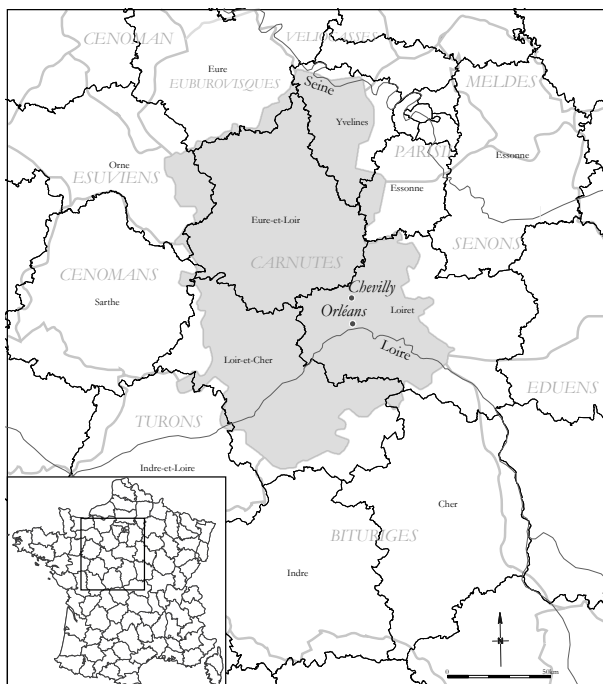


Figure 1 : Carte de l'espace carnute supposé avec l'emplacement des deux sites mentionnés. Les limites de civitates (d'après Fichtl 2004) reposent sur les limites de diocèses (d'après Parisse et Leuridan 1994, © D. Josset, Inrap).

I. LES CHIENS DE LA NÉCROPOLE DE CHEVILLY « LA PIÈCE DE CHAMEUL » (LOIRET)

I.1. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le site de Chevilly est constitué d'un habitat et d'une nécropole (*fig. 2*). L'habitat est établi dans le courant du IV^e siècle avant J.-C. Il est restructuré au III^e siècle avant J.-C., notamment par l'adjonction d'un enclos quadrangulaire. C'est à cette période que la nécropole est fondée. L'habitat et la nécropole sont en usage jusqu'au début du I^{er} siècle avant J.-C.

La nécropole, formée quasi exclusivement de sépultures à inhumation (78 inhumations pour 2 incinérations en

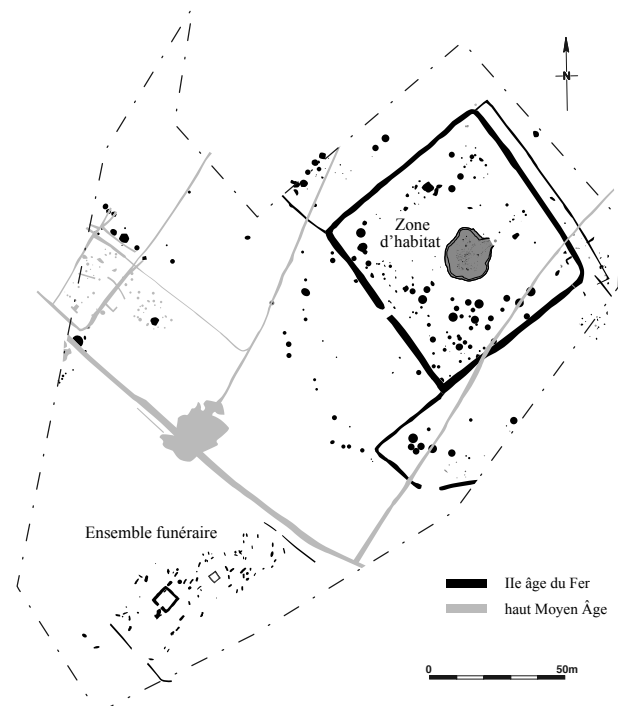


Figure 2 : Plan général du site de Chevilly. (© D. Josset, Inrap).

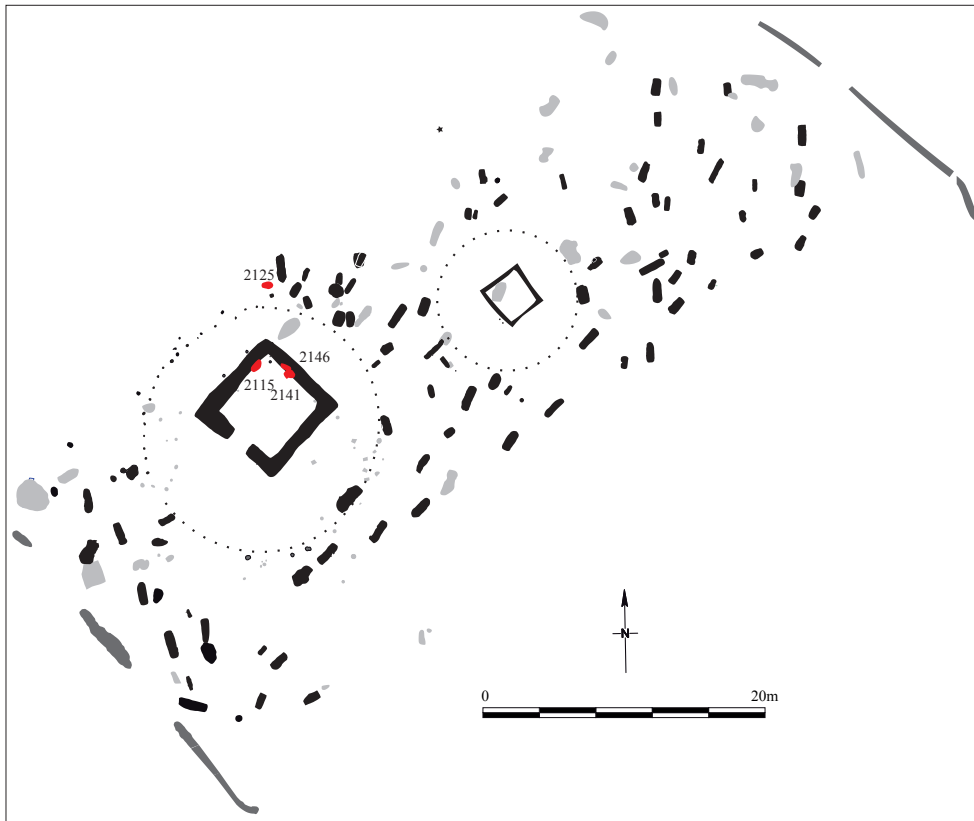


Figure 3 : Plan de la nécropole de Chevilly avec la localisation en rouge des fosses contenant les chiens. (© D. Josset, Inrap).

urne) est située à une centaine de mètres au sud-ouest de l'habitat (*fig. 3*). Elle s'inscrit dans un espace globalement rectangulaire de 30 x 70 m de côté et d'orientation nord-est – sud-ouest. Cet espace a pu être ceint d'une palissade dont subsisteraient quelques vestiges des deux côtés. Les fosses, relativement espacées, s'organisent autour de deux enclos quadrangulaires. Le plus grand enclos est serti d'une palissade circulaire partiellement conservée délimitant un espace interne vide de sépulture. Quatre fosses contenant chacune un chien ont été découvertes à l'intérieur et à proximité immédiate de ce monument.

1.2. LES FOSSES ET LES CHIENS

Trois des fosses (F 2115, F 2141 et F 2146) sont associées au plus grand enclos situé au centre de la nécropole. Le creusement de ces trois fosses nous indique d'une part, qu'elles sont postérieures au fossé quadrangulaire de l'enclos (fosses entamant le creusement du fossé) et d'autre part, qu'au moins deux de ces fosses ne sont pas synchrones (l'une recoupant le comblement de la précédente). La fonction de cet enclos au sein de cette nécropole n'a pu être déterminée correctement. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées comme celle d'un monument funéraire dont la sépulture n'a pas été conservée ou d'une structure liée à des rites funéraires. La présence, dans le fossé de l'enclos, de mobilier plus tardif du II^e siècle avant J.-C. (un potin, quelques tessons de céramiques mal conservés et quelques éléments métalliques comme des fragments de fibule) plaiderait en faveur d'un recouvrement sur une structuration aérienne légère de type fossé palissadé effondré. La quatrième fosse, F 2125, est située au nord de cet enclos.

Ces quatre fosses ont des caractéristiques communes. En premier lieu, elles n'ont de contact direct avec aucune sépulture humaine. La fosse F 2125, la plus proche d'une sépulture, est située à environ un mètre d'elle. En deuxième lieu, les fosses sont de dimensions presque identiques (environ 1 m sur 0,50 m), de formes ovalaires et creusées irrégulièrement en cuvettes, à l'exception de F 2141 qui présente des bords droits et un fond plat (*fig. 4*). Elles sont très arasées, conservées sur environ 10 à 30 cm de profondeur. En troisième lieu, les chiens étaient tous au fond de ces fosses visiblement sans mobilier. Seules quelques grosses pierres de calcaires leur étaient associées (*fig. 5 et 6*).

Tous les squelettes ont été trouvés en connexion. Les quelques déplacements observés ont été produits par des animaux fouisseurs ou des effondrements naturels après décomposition du corps. Aucun indice ne permet de signaler un contenant (coffrage ou sac) ou de contraintes particulières des corps. Les squelettes ont subi, en outre, de fortes altérations post-dépositionnelles liées aux racelles qui ont provoqué une dissolution de la surface osseuse, empêchant de déceler les éventuelles traces de mise à mort ou de découpe. Le squelette de la fosse F 2125, situé en dehors de l'enclos, a été le plus altéré. Il ne reste dans cette fosse fortement arasée que quelques restes (*fig. 7*). Selon toutes les apparences, les quatre fosses ont donc été aménagées pour la réception de ces corps qui ont été rapidement comblés. En quatrième et dernier lieu, la disposition des trois chiens les mieux conservés à l'intérieur de l'enclos est identique : leur corps reposait sur le flanc gauche et leur tête en direction globalement vers l'ouest. Il semble en être de même pour le sujet de la fosse F 2125 au nord de l'enclos mais sans

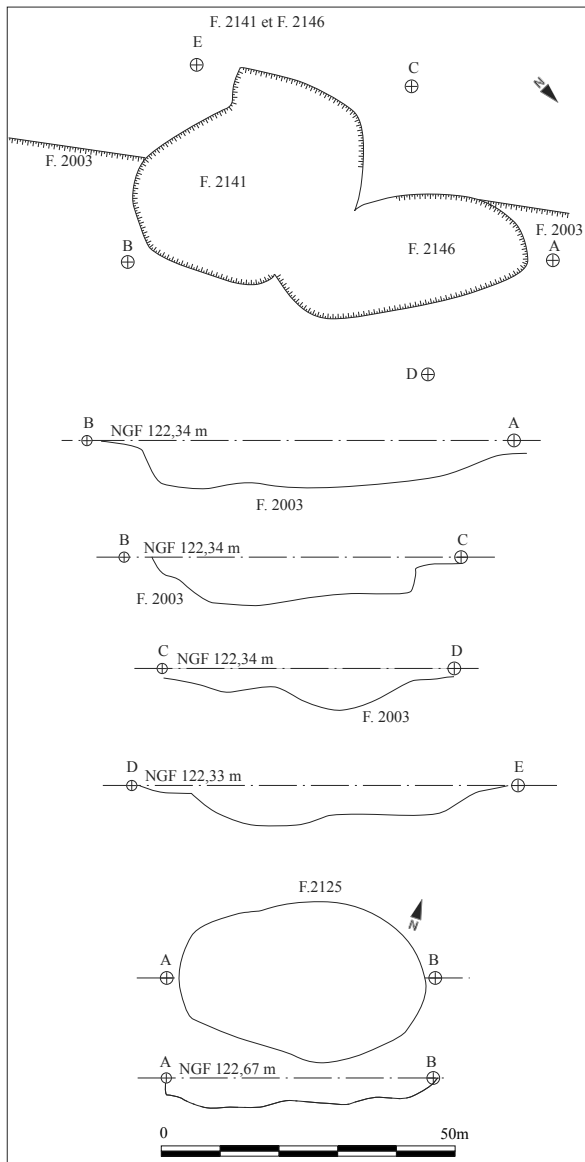


Figure 4 : Coupes et plans des fosses F 2141, F 2146 et F 2125.
(© J. Livet et S. Raudin, Inrap).

grande certitude au vu de la conservation du squelette. Cette orientation commune aux chiens ne se retrouve pas parmi toutes les inhumations humaines qui présentent une certaine variabilité dans leur direction.

Les individus inhumés sont de jeunes adultes, environ entre 2 et 4 ans, d'après leur dentition et la soudure de leurs épiphyses. La dégradation des os n'a pas permis d'identifier clairement le sexe des sujets.

Les statures moyennes des trois chiens les mieux conservés sont comprises entre 54 cm et 56 cm (*tabl. I*). Ces statures sont tout à fait comparables à celles des chiens de taille moyenne à l'âge du Fer au nord de la Gaule (Méniel 1987 ; Horard-Herbin 1997).

L'état très fragmentaire et très dégradé d'un grand nombre d'éléments squelettiques a restreint une étude biométrique fiable et exhaustive. Les quelques mesures prises sur des os longs et sur un crâne miraculeusement conservé indiquent des sujets de taille moyenne, relativement



Figure 5 : Squelette du chien de la fosse F 2115. (© G. Bayle, Inrap).



Figure 6 : Squelettes des chiens des fosses F 2141 et F 2146.
(© S. Raudin, Inrap).



Figure 7 : Restes du chien de la fosse F 2125. (© S. Raudin, Inrap).

graciles et élancés, qui pourraient s'apparenter, d'après la morphologie crânienne, à des chiens de type lévrier ou colley (*tabl. I ; fig. 8*).

La comparaison morphologique avec les restes des chiens de la zone d'habitat est limitée par la fragmentation trop importante de ces derniers. Sur les quelques éléments osseux qui peuvent faire l'objet d'une telle comparaison (essentiellement des dents et des os courts compacts), les chiens enterrés dans la nécropole ne semblent pas se démarquer nettement de ceux de l'habitat (*fig. 9 et 10*). Les

Individus	Lg (mm)	Sd (mm)	Stature (cm)	Indice gracilité
Chien F 2115				
Humérus	174,1	14,6	58,6	8,3
Radius	173	13,4	55,7	7,7
Fémur	188	14,2	56,5	7,5
Tibia	193	12,5	56,3	6,4
Calcanéum	44,2		53,9	
Chien F 2141				
Humérus	172,7	14,1	58,1	8,1
Radius	176,6	13,2	56,8	7,4
Fémur	181,1	14,5	54,5	8
Tibia	187,5	13,4	54,7	7,1
Calcanéum	45		54,9	
Chien F 2146				
Humérus	?	?	?	?
Radius	163,3	10,5	55	6,4
Fémur	182	11,7	54,7	6,4
Tibia	181	10	52,8	5,5
Calcanéum	43,2		52,7	

Tableau I : Mesures d'éléments osseux des chiens des fosses F 2141, F 2146 et F 2115 (Lg : longueur totale de l'os ; Sd : largeur minimale de la diaphyse ; stature estimée d'après les coefficients de Koudelka 1885, cité dans Chaix et Méniel 2001 ; indice de gracilité : (Sd/Lg) x 100). (Grégory Bayle, Inrap).

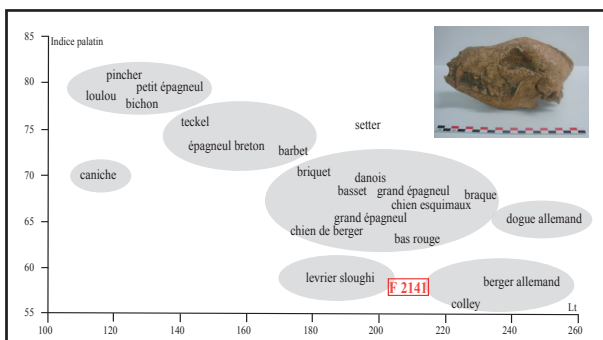


Figure 8 : Comparaison du crâne du chien de la fosse F 2115 avec des crânes de chiens actuels d'après l'indice palatin. (© G. Bayle, Inrap ; d'après Lepetz 1996).

Les sujets des deux contextes ont une taille moyenne comparable et ne présentent pas de morphologie bien différente si ce n'est éventuellement des dimensions légèrement plus grandes parmi quelques éléments des chiens de la nécropole.

1.3. LES CHIENS DANS LES CONTEXTES FUNÉRAIRES GAULOIS

La découverte de chiens entiers dans une nécropole gauloise en territoire Carnute est inédite. Un problème de conservation des vestiges osseux est cependant à prendre en considération car certaines fosses dans les autres nécropoles, certes peu nombreuses, ont été retrouvées vides de matières osseuses.

En sortant du cadre régional, les découvertes de chiens inhumés entiers dans les nécropoles de l'âge du Fer en Gaule du Nord sont bien rares, voire probablement inconnues. Nous pouvons mentionner la découverte d'un

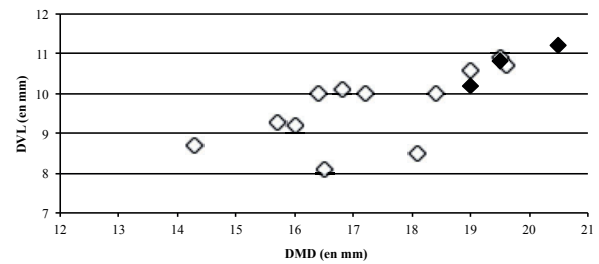


Figure 9 : Comparaison des P4 supérieures entre les chiens de la nécropole (points noirs) et les chiens de l'habitat (points blancs) de Chevilly « Pièce de Chameul » ; DMD : diamètre méso-distal ; DVL : diamètre vestibulo-lingual. (© G. Bayle, Inrap).

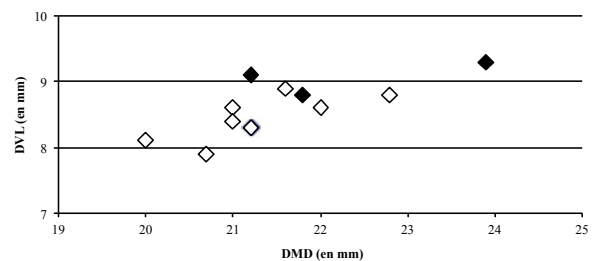


Figure 10 : Comparaison des M1 inférieures entre les chiens de la nécropole (points noirs) et les chiens de l'habitat (points blancs) de Chevilly « Pièce de Chameul » ; DMD : diamètre méso-distal ; DVL : diamètre vestibulo-lingual. (© G. Bayle, Inrap).

vieux chien mâle à Roulet-Saint-Estèphe au lieu-dit « Le Petit Berguille », en Charente. Ce chien de type braquoïde ou mésocéphale, de taille moyenne (55 cm de hauteur au garrot), a été déposé soigneusement au fond d'une fosse qui se trouvait à l'entrée d'un petit enclos ovale, probablement à vocation funéraire. Cette sépulture serait contemporaine de l'ensemble des enclos fossoyés datés du VI^e au V^e siècle avant J.-C., soit de la fin du premier âge du Fer (Boguszewski *et al.* 2006). Ce cas est cependant bien différent de ceux de Chevilly où ce sont de jeunes adultes qui ont été découverts au sein d'une nécropole à inhumations plus récente.

Les découvertes de chien entier en contextes funéraires deviennent plus nombreuses dès le début de la période romaine comme à Vertault « Derrière la Cure », en Côte d'Or, où Patrice Méniel a étudié plusieurs dépôts de chien qui ont été inhumés dans des fosses de dimensions variées, soit isolément ou soit collectivement, au sein d'une vaste zone de sépultures humaines et animales, datée du début du I^{er} siècle de notre ère. Tous les chiens dont le sexe et l'âge ont pu être déterminés sont de jeunes mâles. Ils étaient tous couchés sur leur flanc gauche, tête vers l'ouest, sauf pour un dépôt collectif où les chiens étaient orientés vers le nord (Méniel 2008).

En fait, les rares chiens impliqués dans les contextes funéraires gaulois sont soit incinérés, comme c'est le cas pour des petits chiens sur le site de La Tène finale d'Acy-Romance « La Croizette » dans les Ardennes, accompagnant probablement des défunts sur des bûchers

(Méniel 1992), soit déposés comme offrande, sous forme de pièces de viande, dans des sépultures, comme cela a été observé sur le même site d'Acy-Romance, mais aussi à Epiais-Rhus « Vallangoujard » dans le Val d'Oise et à Lamadeleine au Luxembourg (Méniel 1992). Un rare cas d'un dépôt de corps, dépouillé et traité, découvert dans une sépulture datée de La Tène moyenne est mentionné dans la nécropole de Tartigny « Le Chemin du Moulin » dans l'Oise (Méniel 1992).

1.4. LE STATUT DU CHIEN DANS LES SOCIÉTÉS GAULOISES

La présence du chien dans des contextes funéraires soulève la question de son statut dans les sociétés gauloises. Des textes antiques livrent de rares témoignages de la place du chien de son vivant dans ces sociétés. Ces témoignages, dont la véracité peut être mise en cause, indiquent par exemple que certains sujets avaient un rôle ostentatoire pour des élites :

Au moment où ce général quittait le territoire des Salyes, un ambassadeur de Bitoïtos, roi des Allobroges, en somptueux équipage, vint au-devant de lui. Il était escorté de gardes richement vêtus, et de chiens. Les barbares en ces contrées ont aussi une garde de chiens (Appien, Celtique XII¹).

D'autres textes révèlent qu'ils étaient des auxiliaires de chasse et de guerre qui pouvaient être vendus :

L'île de Bretagne est presque toute en plaines et en bois ; dans maints endroits pourtant le sol s'y élève sensiblement. Elle produit du blé, du bétail, de l'or, de l'argent, du fer, et ce sont là ses principaux articles d'exportation joints à des cuirs, à des esclaves et à d'excellents chiens de chasse, que les Celtes utilisent également pour la guerre, comme ils font leurs races indigènes (Strabon, Géographie, IV, 5. La Bretagne, 2²).

ou bien encore

Les Gaulois se procurent de même des chiens, par l'accouplement d'une chienne et d'un loup. Leurs meutes ont chacune un de ces chiens qui leur sert de guide et de chef. Elles l'accompagnent dans la chasse et lui obéissent. Car ces animaux connaissent entre eux la subordination (Pline l'Ancien, Histoire naturelle, Livre VIII, LXI³).

Enfin, son statut de gardien domestique et de troupeaux peut-être également envisagé.

Dans les sociétés gréco-romaines pour lesquelles les témoignages sont plus nombreux, le chien a plusieurs fonctions. Outre celles énumérées auparavant, une fonction affective apparaît dans ces textes. Cette proximité entre l'homme et l'animal à la période antique se traduit par des gestes funéraires pour le chien : chiens immolés sur la tombe de leur maître décédé ou funéraires de certains chiens (textes mentionnés dans Bodson

1980). Une autre place du chien est décrite également dans des textes antiques : celle des chiens éboueurs qui se nourrissent des ordures et qui ont souvent mauvaise réputation (*idem*).

Les représentations du chien dans l'art celte sont encore plus rares. Cette rareté provient en partie de la difficulté à distinguer le chien du loup, comme par exemple la représentation d'un canidé, probablement un chien, sur l'un des registres en bas du chaudron de Gundestrup (Jutland, Danemark), daté du I^{er} siècle avant J.-C., où figurent six guerriers en armes et quatre joueurs de carynx. Plus proches, des canidés sont représentés sur des plaques décoratives, comme celle trouvée dans un silo gaulois à Meulan-en-Yvelines (collections du Service archéologique départemental des Yvelines) et sur des monnaies attribuées aux Carnutes, comme celle découverte à Richebourg en Yvelines (Service archéologique départemental des Yvelines). Bien souvent, c'est le loup qui est décrit dans ces représentations.

En réalité, une grande partie des informations archéologiques sur le chien provient des restes osseux dont beaucoup sont issus de dépotoirs. Les traces de découpes observées sur ces restes indiquent que leur peau était retirée, parfois dans de véritables ateliers spécialisés, comme sur le site laténien de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne (Yvinec 1987). Les restes témoignent aussi de la consommation du chien, à l'occasion souvent de repas particuliers et de très bonne qualité (Méniel 2006).

Dans quelques cas, des squelettes de chiens complets et incomplets ont été mis au jour dans des contextes domestiques, comme par exemple sur les sites bas-normands d'Ifs et de Mondeville (Auxiette *et al.* 2011). Un cas particulier de dépôts impliquant des carcasses de deux chiens, de chevaux et de moutons et d'un adolescent dans une fosse polylobée datée de La Tène moyenne est signalé sur le site de Varennes-sur-Seine « Le Marais de Villeroy » en Seine-et-Marne (Méniel 2005).

Si à la fin de l'âge du Fer, de petits chiens ont pu accompagner leur maître pendant les funérailles, la question du statut des chiens de taille moyenne se pose au regard des découvertes de leurs vestiges dans les habitats et dans les places cultuelles ou funéraires. Il paraît vraisemblable que certains chiens de taille moyenne avaient un statut aussi privilégié que celui des chiens de petites tailles à la fin de La Tène au sein des sociétés gauloises.

1.5. QUELLES SIGNIFICATIONS DONNER AUX DÉPÔTS DE CHIEN DANS LA NÉCROPOLE DE CHEVILLY ?

Les quatre dépôts de chien mis au jour dans la nécropole de Chevilly semblent plus ou moins contemporains aux inhumations et présentent entre eux des caractéristiques communes. En premier lieu, ils sont localisés au cœur de la nécropole, associés à une des deux structures à enclos où s'organisent autour les inhumations, excepté pour l'un d'entre eux situé en dehors (F 2125). Une datation au ¹⁴C effectuée sur les os du chien trouvé dans la fosse

1. Traduit du grec. Mis en ligne le 2 janvier 2005 [consulté le 17 mai 2012]. <<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/appien/celtique.htm>>.

2. Traduction nouvelle par Amédée Tardieu. Paris : Hachette, 1867. Date de mise en ligne inconnue [consulté le 18 mai 2012]. <<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre45.htm>>.

3. Traduit du latin, édition d'Émile Littré. Paris : Dubochet, 1848-1850. Date de mise en ligne inconnue [consulté le 18 mai 2012]. <<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre8.htm>>.

F 2141 indique une fourchette chronologique entre -210 à -50 avant J.-C., soit relativement contemporaine à celles des inhumations de la nécropole¹. En deuxième lieu, les fosses où ont été découverts les chiens ont été aménagées pour la réception des corps. La disposition et l'orientation de ces derniers sont identiques (couchés sur le flanc gauche et tête orientée vers l'ouest). Les corps semblent avoir été rapidement recouverts, au vu des connexions squelettiques. Ces observations incitent à voir dans ces dépôts un même geste.

Les chiens inhumés ont probablement été mis à mort mais l'absence d'indice fiable ne permet pas de l'attester. Ils ne semblent pas avoir été consommés contrairement à ceux trouvés dans l'habitat. La compréhension de ces dépôts se trouve cependant limitée par plusieurs contraintes : la dégradation des os, notamment leur surface ; l'absence de mobilier et l'absence de contact direct avec les inhumations humaines. Dans ce contexte, plusieurs questions peuvent seulement être soulevées : ont-ils accompagné, lors de cérémonies funéraires, un ou des maître(s) important(s) placé(s) soit dans la grande structure à enclos disparue par la suite, soit en dehors ? Ont-ils fait partie de cérémonies commémoratives compte-tenu des aménagements successifs au sein de cette structure ? Et dans ce cas, peut-il s'agir de sujets errants mis à mort à ces occasions ?

2. LES DÉPÔTS D'ANIMAUX À ORLÉANS « 8-10 RUE PORTE MADELEINE » (LOIRET)

Deux fouilles conduites ces dernières années à Orléans ont livré les restes d'individus inhumés dans les deux derniers siècles avant notre ère. Elles sont groupées à l'ouest d'Orléans, dans un espace que l'on attribue à l'une des nécropoles² liée à l'agglomération gauloise (*fig. 11*).

2.1. LES SITES

Les deux sites sont distants d'à peine 50 m (*fig. 12*). Ils sont localisés le long de la rue Porte Madeleine, supposée être le principal axe de communication terrestre vers Tours. Cet axe est localisé sur le rebord du plateau, et longe la Loire située à 500 m au sud, en contrebas.

La fouille du 18 rue Porte Saint-Jean (O.097) réalisée en 1999 sous la conduite de Sébastien Jesset a mis en évidence la présence de trois inhumations (Jeset 1999). Il s'agit de deux sujets immatures (4-13 mois ; 9-21 mois) et d'un périnatal (8-9 mois lunaires). En 2004, au 8-10 rue Porte Madeleine (O.126), une fouille conduite par Pascal Joyeux au sud-ouest de la précédente a permis la découverte de deux nouvelles inhumations (Joyeux 2009a). Il s'agit de jeunes adultes (18-23 ans et 21-25 ans) de sexe indéterminé.

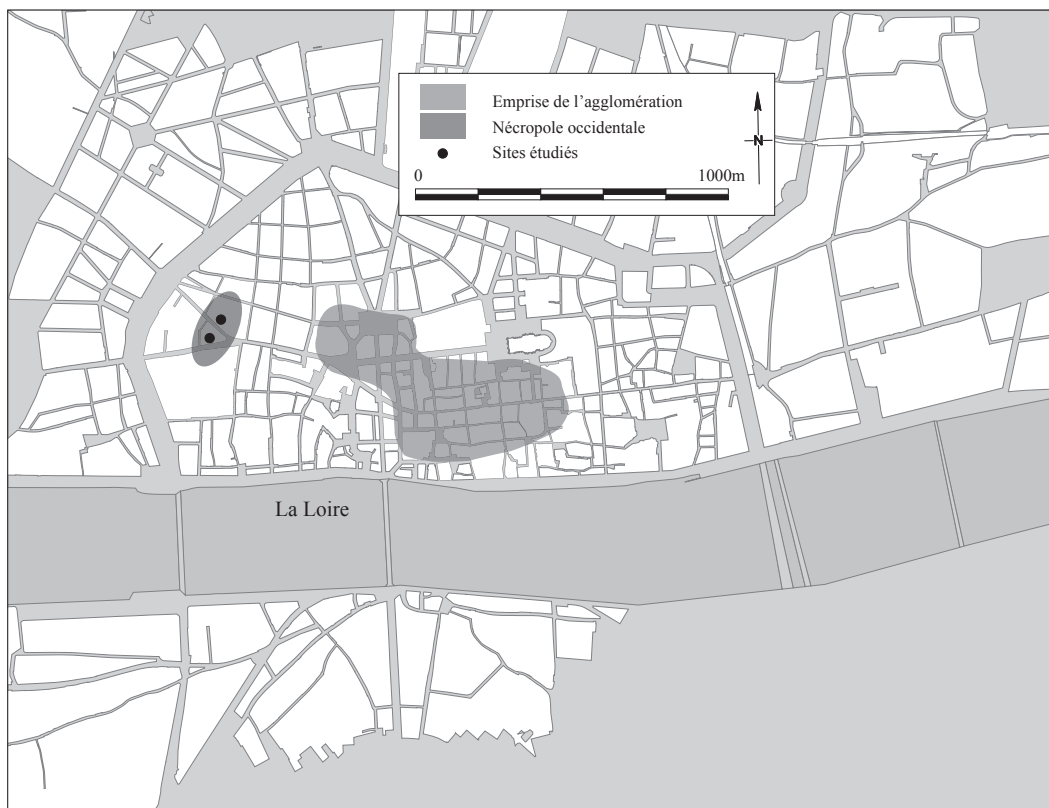


Figure 11 : Plan de localisation de l'agglomération gauloise d'Orléans et de la nécropole occidentale. (© H. Herment et P. Joyeux, Inrap).

1. Datation effectuée par le Radiocarbon Laboratory de Poznan, le résultat exprimé dans le texte est calibré. Extrait des résultats : F2141 US20266 : 2130±30BP. [68.2 % probability, 205BC (68.2 %) 105BC], [95.4 % probability, 350BC (10.9 %) 300BC, 210BC (84.5 %) 50BC].

2. L'ensemble des restes humains a été étudié ou réétudié par Aurore Schmitt (CNRS, UMR 6578).

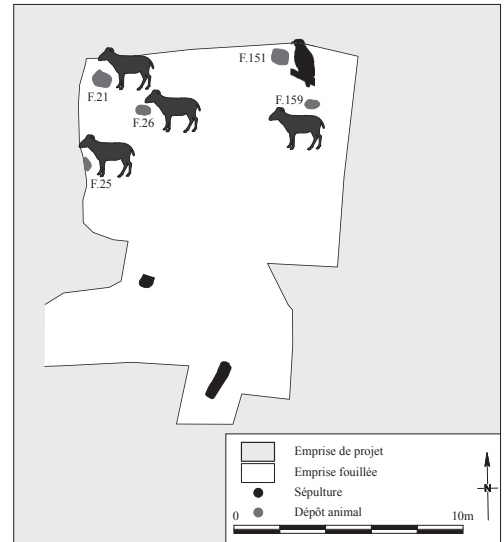
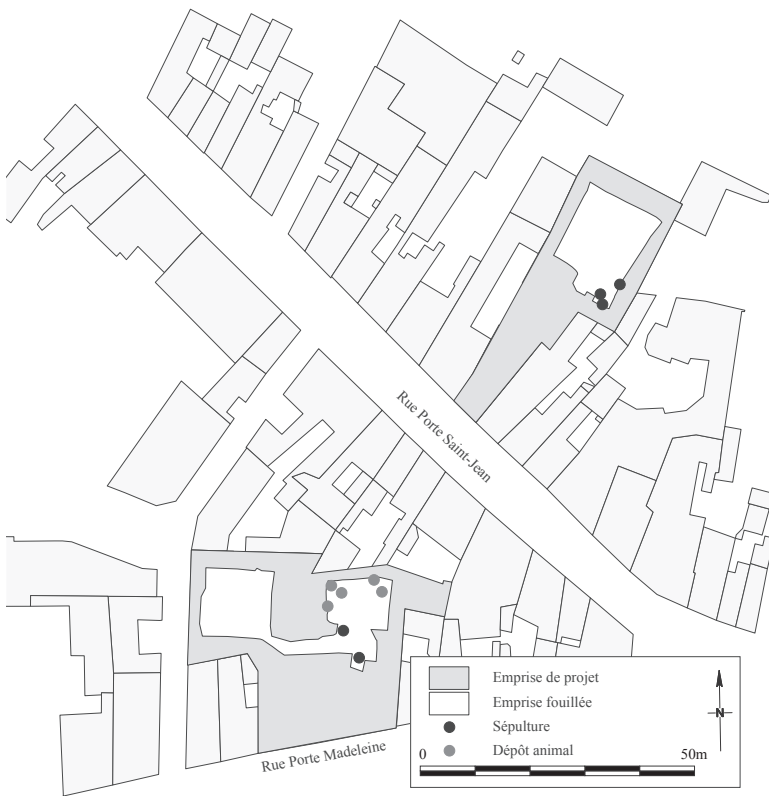


Figure 13 : plan de localisation des sépultures et des dépôts animaux mis au jour sur le site O.126. (© H. Herment, Inrap).

Figure 12 : Plan de localisation des sépultures mises au jour en 1999 (site O.097) et 2004 (site O.126). (© H. Herment, Inrap).

Ces sépultures, et le mobilier qui les accompagne, ont déjà fait l'objet d'une courte publication (Joyeux 2009b). À l'exception de la sépulture du périnatal qui ne comporte pas de mobilier, toutes les sépultures sont datées grâce au mobilier déposé dans les fosses. Ce mobilier est attribuable, selon les données de la thèse de Sandrine Riquier (Inrap), aux années -180 à -150 pour les enfants et -130 à -110 pour les adultes. La datation repose toutefois sur les dates de production des vases. Ceux-ci étant déposés usés, on ne peut pas estimer avec précision le temps qui sépare la production de l'enfouissement des objets. À l'exception du périnatal (inhumé ouest-est), toutes les autres structures sont des inhumations orientées sud-nord (tête au sud).

Sur le site O.126, à quelques mètres au nord des sépultures, des fosses ayant livré des squelettes d'animaux entiers¹ ont été mises en évidence (fig. 13).

Les fosses sont vaguement quadrangulaires (de 0,70 à 0,90 m de long pour 0,50 à 0,70 m de large, fig. 14). Elles sont conservées sur une très faible profondeur en raison de destructions postérieures (environ 0,20 m, sauf la fosse F 21, profonde de presque 0,35 m).

Il est probable que ces deux sites ne constituent que des fenêtres extrêmement restreintes, ouvertes au sein d'un ensemble funéraire beaucoup plus vaste. Les hypothèses actuellement développées sont celles d'un espace funéraire occupé sur une durée d'au moins un siècle et demi, à la fin de l'indépendance gauloise. Cet espace constituerait l'une des nécropoles de l'agglomération et perdrait sa fonction funéraire avec la conquête romaine.

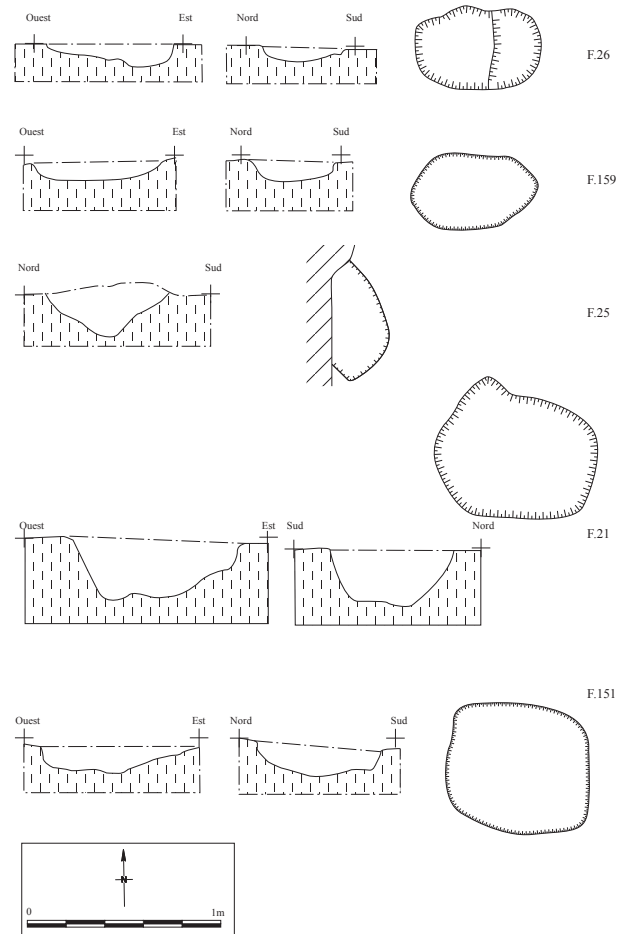


Figure 14 : Plan et coupes des fosses ayant livré des dépôts animaux. (© H. Herment, P. Joyeux, C. Da Costa et P. Guibert, Inrap).

1. Les restes osseux animaux ont été étudiés par Stéphane Frère (Inrap).

2.2. LES DÉPÔTS D'ANIMAUX

Les trois fosses F 25, F 26 (fig. 15) et F 159 ont livré chacune les restes d'un mouton, la fosse F 21, la plus profonde, (fig. 16) a livré les restes de quatre moutons (dont au moins un mâle et une femelle) et la fosse F 151 a livré trois rapaces, une femelle reposant sur deux mâles (fig. 17). Aucun mobilier n'accompagne ces corps.

Ces dépôts concernent des moutons dont l'âge, dans les six cas où il a pu être déterminé, est compris entre 8 et 10-11 mois. Ils sont tous déposés sur le flanc gauche et tête vers l'ouest. Les rapaces, attribués à des pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) sont déposés sur le ventre, tête au sud. En l'absence de collection de référence, leur âge n'a pas pu être déterminé. Tout au plus peut-on assurer qu'il s'agit d'adultes non séniles, et que leur âge semble, avec toutes les précautions nécessaires, relativement similaire.



Figure 15 : Vue du dépôt F 26. (© P. Guilbert, Inrap).



Figure 16 : Vue du dépôt F 21. (© S. Frère, Inrap).

La conservation de connexions anatomiques indique que les cadavres ont été déposés complets, peu de temps après la mort des animaux. Les manques d'éléments squelettiques sont dus à des destructions postérieures. Aucun contenant n'a été mis en évidence. Les déplacements post-ensevelissement sont liés à la disparition des masses charnues et à l'effondrement des cages thoraciques.

Aucune trace de découpe, de prélèvement de peau ou de viande n'a été repérée. Le fort degré de fragmentation des crânes ne permet pas d'observer non plus d'éventuelles traces de mise à mort.

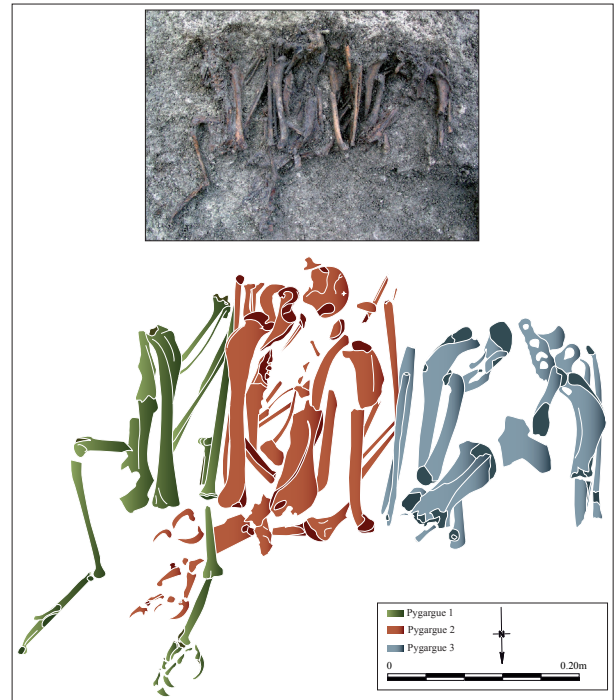


Figure 17 : Vue et interprétation du dépôt F 151.
(© S. Frère et H. Herment, Inrap).

En l'absence d'élément datant, la seule indication chronologique fiable repose sur l'antériorité de ces dépôts à la conquête romaine, ce qui nous incite à regrouper ces vestiges dans une entité chrono-fonctionnelle homogène¹. L'absence totale de recoupement entre ces vestiges plaide d'ailleurs en ce sens. Deux autres arguments incitent à considérer ce groupe de fosses comme un ensemble cohérent.

Tout d'abord, le soin apporté aux animaux est manifeste, en particulier dans le cas des fosses à squelettes multiples. Pour ce qui est des pygargues (F 151), les trois individus sont soigneusement disposés, d'abord les mâles sur les côtés, ensuite la femelle au milieu, les recouvrant en partie. Les ailes sont repliées et les membres postérieurs sont en extension. Pour ce qui est des moutons (F 21), les quatre animaux ont été enterrés exactement les uns au dessus des autres. Ce soin apporté à l'ensevelissement des corps ne traduit pas un rejet désordonné, mais plutôt un dépôt intentionnel et réfléchi.

Ensuite, les similitudes entre ces fosses sont frappantes. Tous les animaux sont déposés entiers (pour autant que l'on puisse en juger dans le cas de F 25) et dans une position générale identique. Les moutons reposent sur leur flanc gauche, les têtes sont au sud, tournées vers l'ouest, et les pattes au nord. Les pygargues sont déposés sur le ventre, les pattes au nord, et la tête au sud (on ignore de quel côté les têtes étaient tournées, et si elles étaient dans la même position). Il faut enfin et surtout noter que cette position générale est similaire à celles des humains, pour qui les têtes sont également disposées au sud.

1. Les datations radiocarbones, réalisées aussi bien sur les sépultures ayant livré du mobilier céramique que sur les dépôts animaux, fournissent des résultats incompatibles avec les données mobilières et stratigraphiques. Cette question est débattue en détail dans le rapport de fouille (Joyeux 2009a, p. 16-18).

Tous ces indices concourent à envisager ces fosses comme un ensemble de dépôts animaux intentionnels dont la fonction reste à examiner. Plusieurs hypothèses ont pu être écartées au cours de l'étude (Joyeux 2009a, p. 18-19) : un ensevelissement d'animaux morts d'épizootie ou de maladies successives, des bêtes de réforme, des restes de boucherie ou de repas. Nous pouvons envisager alors que ces dépôts sont liés au contexte funéraire et à la présence de la nécropole.

2.3. DES DÉPÔTS LIÉS À LA FONCTION FUNÉRAIRE DE L'ESPACE ?

Rappelons ici que les données sont très fragmentaires, et que l'on ne peut ainsi que proposer des pistes qui devront être vérifiées si d'autres interventions le permettent. Au final, et comme bien souvent, il demeure plus de questions que de réponses.

En premier lieu, il convient de noter que les humains et les animaux semblent former deux groupes distincts. Les dépôts d'animaux sont groupés dans un espace qui n'excède pas 60 m² pour ce qui a pu être observé, tandis que les sépultures d'adultes sont localisées plus au sud.

Ainsi, il ne peut pas apparaître d'association directe entre une inhumation humaine et un dépôt animal. Si cette association existe, elle ne se manifeste pas par une trace décelable par l'archéologue, tout au moins dans ces conditions de conservation et d'étude.

En l'absence de cette association claire, on peut s'interroger sur la validité d'une association de type 1-1 (une sépulture humaine-un dépôt animal) et se poser la question d'une association qui soit plutôt de type n-1 (plusieurs inhumations humaines pour un dépôt animal), ou inversement, 1-n (une inhumation humaine pour plusieurs dépôts animaux). En ce cas, la fonction des dépôts ne serait plus « funéraire » mais plutôt « commémorative », témoignant probablement d'un culte adressé aux défunts. On ignore alors tout de ses finalités, des cérémonies mises en œuvre, de leur fréquence et de leur éventuelle régularité.

Comment comprendre également la présence sur le même site de dépôts individuels et de dépôts multiples ? Les premiers s'adresseraient-ils à un défunt particulier, les seconds à un groupe ? Ou les dépôts multiples pourraient-ils marquer des occasions particulières, des commémorations spécifiques ? Rien ne permet à ce jour d'avancer sur ces questions.

Une autre caractéristique des dépôts est à étudier : la sélection des animaux. Pour ce qui est des moutons, si l'on trouve à la fois des mâles et des femelles, tous les individus sont des jeunes qui arrivent bientôt à maturité sexuelle. Ce systématisme dans l'âge semble la marque d'une sélection, tout autant que la systématisation du choix de l'espèce. On ignore d'ailleurs ce qui préside au choix de cette espèce en particulier ; elle participait couramment à l'alimentation et à la fourniture de produits divers à La Tène. Même si l'absence de trace ne permet pas d'attester une mise à mort des animaux, celle-ci est pourtant probable si l'on considère à la fois la répétition du geste, la sélection des animaux (espèce et âge) et la présence de dépôts multiples.

Reste la question de la présence des pygargues. Là encore, comme pour la fosse F 21, il s'agit d'un dépôt multiple, qui

associe les deux sexes. La présence de trois adultes dans la fosse de l'âge suppose probablement une captivité des animaux, à défaut d'un véritable élevage (sans même parler d'un éventuel dressage). On peut alors s'interroger sur les raisons de la capture, puis du dépôt de cet animal si particulier.

Même si, dans les classifications zoologiques, le pygargue n'est pas un aigle, sa physionomie en est très proche. On peut alors imaginer que les pygargues ont été assimilés à l'aigle carnute qui figure sur les monnaies (ou au contraire, les numismates et archéologues ont-ils attribué par erreur l'animal figuré sur les monnaies à un aigle ?). En ce cas, le dépôt de l'animal « totémique » des Carnutes peut avoir pour but d'amplifier la fonction symbolique du dépôt, Il pourrait aussi signifier que le geste ne concerne plus un individu ou un groupe d'individus, mais bien la communauté Carnute dans son ensemble.

3. SYNTHÈSE

Les animaux dans les contextes funéraires gaulois se présentent sous plusieurs formes (incinérés ou en offrande alimentaire) mais rarement sous forme de dépôt de corps entier. Les deux cas de Chevilly « Pièce de Chameul » et d'Orléans « 8-10 rue Porte Madeleine » sont dans ce sens originaux pour le second âge du Fer dans la moitié nord de La France.

Rappelons que ces deux sites sont proches géographiquement (une quinzaine de kilomètres seulement les séparent) et appartiennent à l'espace Carnute. Ils impliquent des animaux au statut particulier : le chien à Chevilly, le pygargue et le mouton à Orléans. Deux de ces espèces, le chien et le mouton, sont couramment consommées à cette période mais sur ces deux contextes funéraires, elles ne l'ont pas été. Deux de ces taxons, les canidés et les rapaces, semblent tenir une place importante dans le prestige, l'identité culturelle et le symbolisme des Carnutes. Leur représentation figure sur des monnaies, comme celle d'un rapace sur un potin trouvé dans l'enclos de la nécropole de Chevilly. Le pygargue est, en outre, un rapace imposant, plus grand que l'aigle royal (70 à 90 cm de haut pour une envergure de 2 à 2,4 m) qui avait certainement plus une fonction ostentatoire que d'auxiliaire de chasse.

Les deux sites présentent des inhumations d'animaux entiers, en lien avec un contexte funéraire, mais manifestement dissociées des inhumations humaines, du moins sur les secteurs fouillés et dans les fosses où les restes osseux ont été conservés. Les dépôts de chien à Chevilly et de mouton à Orléans présentent, de plus, une répétition de gestes similaires, propre à chaque site, avec une fréquence qui reste difficile à déterminer.

Certaines différences entre les dépôts de ces deux sites peuvent cependant être relevées, en particulier la présence d'une seule espèce à Chevilly et de deux à Orléans, et l'exclusivité de dépôts individuels sur le premier site alors que des dépôts individuels et des dépôts multiples coexistent sur le second. Les deux contextes funéraires eux-mêmes présentent des divergences, comme par exemple dans l'orientation des inhumations humaines (variable à Chevilly et homogène à Orléans) et par le mobilier qui les accompagne (objets

personnels à Chevilly et céramiques à Orléans). Ces éléments peuvent indiquer des statuts différents entre les deux sites qui restent à définir. La localisation géographique (l'un à proximité de l'oppidum de *Cenabum*, non loin d'axes de communication importants, l'autre plus retranché dans les campagnes), et la nature de ces sites (établissement d'une aristocratie locale à Chevilly et oppidum à Orléans) peuvent constituer des pistes de réflexion pour comprendre les divergences observées entre ces deux contextes funéraires.

La finalité de ces dépôts d'animaux entiers qui intègrent indéniablement ces deux différents contextes funéraires, ne peut être définie à ce stade, au vu des informations recueillies et en l'absence de comparaison. Deux pistes cependant peuvent être proposées pour des recherches futures : ces dépôts d'animaux ont pu avoir lieu lors de cérémonies funéraires, notamment à Chevilly ou lors de commémorations, notamment à Orléans.

Auxiette et al. 2011 : AUXIETTE (G.), BAUDRY (A.), MÉNIEL (P.). – Une histoire de l'élevage dans l'ouest de la Normandie : les sites de Mondeville, Ifs, Creully et les autres... In : BARRAL (P.), DEDET (B.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE TIEC (A.). – *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer* : actes du 33^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. 1, p. 185-202.

Bodson 1980 : BODSON (L.). – Place et fonctions du chien dans le monde antique. *Ethnozootechnie*, 25, 1980, p. 13-21.

Boguszewski et al. 2006 : BOGUSZEWSKI (A.), PERROUX (J.), ROUZO (P.), VALLET (C.). – L'énigmatique sépulture d'un chien de l'âge du Fer. *Archeologia*, 432, avril 2006, p. 44-50.

Chaix et Méniel 2001 : CHAIX (L.), MÉNIEL (P.). – *Archéozoologie : les animaux et l'archéologie*. Paris : Errance, 2001, 240 p.

Fichtl 2004 : FICHTL (S.). – *Les peuples gaulois : III^e-I^{er} siècles av. J.-C.* Paris : Errance, 2004, 179 p.

Horard-Herbin 1997 : HORARD-HERBIN (M.-P.). – *Le village celtique des Arènes à Levroux : l'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du Fer*. Tours : Revue archéologique du Centre de la France, 1997, 206 p. (Suppl. à la RACF ; 12).

Jesset 1999 : JESSET (S.). – *Orléans, 18 rue Porte Saint-Jean, rapport préliminaire*. Orléans : Afan, 1999, 10 p.

Joyeux 2009a : JOYEUX (P.). – *Orléans, 8-10 rue Porte Madeleine, rapport final d'opération de fouille*. Orléans :

Inrap, 2009, 140 p.

Joyeux 2009b : JOYEUX (P.). – Quelques sépultures du second âge du Fer à Orléans. In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer* : actes de la table ronde de Soissons, 6-7 novembre 2008. Senlis : Société archéologique de Picardie, 2009, p. 265-267. (*Revue archéologique de Picardie* ; 3-4).

Lepetz 1996 : LEPETZ (S.). – *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, 1996, 174 p. (*Revue Archéologique de Picardie* ; n° spécial 12).

Marion et al. 2011 : MARION (S.), GAUTHIER (M.), VILLENAVE (C.), CHIMIER (J.-P.) et coll. – Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Ile-de France et en région Centre. In : BARRAL (P.) et al. – *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer* : actes du 33^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, vol. 2, p. 107-128.

Méniel 1987 : MÉNIEL (P.). – *Chasse et élevage chez les gaulois (450-52 av. J.-C.)*. Paris : Errance, 1987, 156 p.

Méniel 1992 : MÉNIEL (P.). – *Les sacrifices d'animaux chez les gaulois*. Paris : Errance, 1992, 147 p.

Méniel 2005 : MÉNIEL (P.). – La sépulture humaine et le dépôt d'animaux de Varennes-sur-Seine « Le Marais de Villeroy » (Seine-et-Marne). In : BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), LEJARS (T.) dir. – *L'âge du Fer en Ile-de-France* : actes du 26^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002. Tours : Revue archéologique du Centre de la France, 2005, p. 181-191. (Suppl. à la RACF ; 26).

Méniel 2006 : MÉNIEL (P.). – Religion et sacrifices d'animaux. In : GOUDINEAU (C.) dir. – *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006, p. 165-176.

Méniel 2008 : MÉNIEL (P.). – *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle. Âge du Fer*. Gollion : Infolio, 2008, 188 p. (Collection Vestigia).

Parisse et Leuridan 1994 : PARISSÉ (M.), LEURIDAN (J.). – *Atlas de la France de l'An mil : état de nos connaissances*. Paris : Picard, 1994, 129 p.

Yvinec 1987 : YVINEC (J.-H.). – Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain. In : *La Découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace* : actes de la table ronde de la RCP 717 du CNRS, 14-15 novembre 1985, Paris. Paris : L'Homme et l'animal, 1987, p. 83-90 (*Anthropozoologica*, n° spécial ; 1).